



points clés
du programme d'activités
2023-2024





Le COP 2021-2023 arrivant à son terme, il se prolonge par un avenant concernant les 2 années qui viennent. Pendant les 3 dernières années, nous avons accompagné nos 155 collègues vers une autre étape de leur vie professionnelle. Nous avons restructuré l'organisation et inventé Avenir(s). Nous avons renforcé notre rôle d'opérateur public sur les données. Nous avons reconquis une place dans le paysage de l'orientation malgré la crise sanitaire et nous nous sommes adaptés au transfert de compétences. Certains projets ont néanmoins pris du retard et nos ressources propres ne sont pas au niveau attendu.

Maintenant que notre réorganisation s'achève, il s'agit donc de déployer certains projets qui, pour avoir été retardés, n'en demeurent pas moins clés au regard de notre mission, redéfinie par le décret de juillet 2023, venant modifier le code de l'Éducation concernant l'Onisep.

Ainsi, l'année 2024 sera celle de la continuité de la stratégie, centrée sur l'utilisateur et sur une meilleure gestion de la production transmédia. En plus de l'activité habituelle, quatre projets phares la caractériseront.

→ La sortie de la première version de la plateforme Avenir(s) et de son portfolio scolaire à l'automne 2024. Pour être réussie, cette sortie s'accompagnera d'une campagne de sensibilisation de l'ensemble des acteurs clés concourant à sa bonne prise en main par tous les élèves : recteurs et rectrices, inspecteurs et inspectrices d'académie, inspecteurs et inspectrices pédagogiques, chefs et cheffes d'établissement, et tous les acteurs de l'orientation, sans oublier ceux des fonctions sup-

ports des académies. Les échanges avec les régions se poursuivront tout au long de l'année pour adapter Avenir(s) à chaque contexte. Pour les régions qui le souhaitent, leurs propres outils seront articulés avec la plateforme Avenir(s).

→ La refonte du site onisep.fr, repensé du point de vue du parcours utilisateur et des moteurs de recherche, avec des versions successives tout au long de l'année.

Ces deux premiers projets iront de pair avec une urbanisation accrue des autres sites de l'Onisep, qui viendront peu à peu se fondre dans ces deux piliers.

→ Le déploiement d'une nouvelle feuille de route du développement économique, appuyée sur la mise en place d'une comptabilité analytique et d'un passage en revue de l'ensemble de l'offre de produits et de services.

→ La refonte de l'offre éditoriale au regard de ce passage en revue.

Ce programme d'activités 2023-2024 est donc très riche en nouveautés, je vous laisse le découvrir.

FRÉDÉRIQUE ALEXANDRE-BAILLY
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ONISEP



sommaire



Page 10

Accompagnement des politiques publiques

L'Onisep appuiera les politiques publiques : découverte des métiers au collège, réforme du lycée professionnel, sensibilisation aux objectifs de développement durable, inclusion scolaire, égalité filles/garçons...

Page 5

Programme **AVENIR|S|**

La rentrée scolaire 2024 sera marquée par le lancement de la plateforme Avenir(s) au collège et au lycée, accompagnée de son portfolio.

Page 11

Productions transmédias

L'enjeu sera de penser chaque projet en transmédia pour atteindre les publics cibles sur différents canaux (Web, réseaux sociaux...) et sous différents formats (textuels, visuels, audiovisuels).

Page 13

Relations aux usagers

Mesurer les besoins et attentes de nos publics, et exploiter les questionnements des usagers de nos dispositifs d'aide personnalisée concourront à l'amélioration des productions et des services.

Page 14

Pilotage de l'établissement

La recherche d'un équilibre économique passera par la construction d'un schéma de comptabilité analytique, puis d'une offre de produits et de services et par l'élaboration d'une politique tarifaire. La réorganisation de l'Onisep renforce la nécessité de développer le travail en réseau. L'ensemble des directions, du siège et territoriales, se structurent et travaillent en synergie pour des objectifs et des projets communs.



Le programme **AVENIR|S**

S'inscrivant dans le cadre du plan France 2030, le programme Avenir(s) a pour ambition d'améliorer l'accompagnement des jeunes (élèves, étudiants et étudiantes, apprentis et apprenties) dans la construction de leurs projets d'avenir et d'installer la démarche d'orientation tout au long de la vie. L'année 2024 sera marquée par le déploiement de la plateforme Avenir(s) au collège et au lycée, accompagnée de son portfolio.

Le programme Avenir(s) permettra aux jeunes de développer progressivement les compétences pour construire leurs projets de formation et d'insertion professionnelle. Développant la réflexivité, il s'appuie sur le « savoir devenir soi » en permettant l'identification de ses centres d'intérêt et de ses envies, et la prise en compte des facteurs suivants :

- ses connaissances et ses compétences ;
- ses valeurs et ses engagements ;
- les attendus des formations ;
- les attentes des entreprises.

« Le savoir devenir soi » reposera également sur le développement conjoint des compétences à s'orienter (s'informer et se repérer dans la société de l'information ; se découvrir et cultiver ses ambitions ; se construire et se projeter dans un monde incertain) et des compétences du XXI^e siècle (connaissance de soi, collaboration, communication, créativité, esprit critique, citoyenneté). L'objectif est de faciliter l'adaptation à un monde en mouvement.

Une articulation nationale et régionale

La gouvernance d'Avenir(s) est multi-partenaire.

À l'échelle nationale participent aux décisions : les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, les ministères formateurs (chargés de l'Agriculture, de la Culture...) et le ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion. S'y

ajoutent des représentants et représentantes des parents d'élèves, des élèves, des étudiants et des étudiantes, du monde professionnel, de l'enseignement supérieur, et également des Régions de France.

À l'échelle régionale, la déclinaison de cette gouvernance permet de s'assurer que le programme est adapté aux besoins des territoires, dans le plein respect des compétences de chacun. L'un des objectifs des COS-R (comités d'orientation stratégiques régionaux) est de déterminer l'articulation des outils d'information conçus par les régions avec la plateforme Avenir(s).

Pour cette année scolaire 2023-2024, des pistes de collaboration seront proposées aux régions :

- publier des informations locales (salons, webinaires...);
- proposer des liens et des interconnexions entre les sites régionaux et la plateforme...

Après Mayotte, la Nouvelle-Aquitaine, l'Île-de-France, la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, l'installation d'autres COS-R se poursuivra.

Ouverture de la plateforme AVENIR|S en 2024

Depuis septembre 2023, une offre de ressources et de services, en ligne sur avenirs.onisep.fr, préfigure les outils d'information et les ressources pédagogiques qui seront proposés sur la plateforme Avenir(s).





78 TERRAINS D'AVENIR(S): POUR CONSTRUIRE L'ADÉQUATION DU PROGRAMME AUX BESOINS LOCAUX

À la rentrée scolaire 2024, la plateforme Avenir(s) sera lancée avec l'ouverture de comptes personnels dédiés aux élèves de la 5^e à la terminale, aux équipes éducatives et aux pilotes de l'orientation. Elle comprendra trois interfaces.

L'interface « Élèves » permettra aux jeunes de :

- déterminer des objectifs propres à leur niveau d'études ;
- disposer du calendrier annuel de l'orientation de leur établissement, de leur académie et de leur région ;
- avoir accès à des ressources d'information et à des dispositifs pédagogiques ;
- communiquer avec les enseignants.

Un outil de personnalisation, système de questions-réponses, guidera l'élève dans la plateforme, en lui recommandant des contenus selon la teneur de son activité. Un carnet d'apprentissage gardera la trace de ses réflexions et de ses actions liées à des démarches d'orientation.

L'interface « Accompagnateurs » aidera les équipes éducatives à :

- proposer des ressources aux élèves ;
- suivre la progression de chaque élève et de la classe ;
- bénéficier de ressources pédagogiques pour travailler l'orientation en classe.

L'interface « de pilotage » servira aux personnels de direction, aux services des régions académiques et aux Régions pour, respectivement :

- déployer le volet orientation du projet d'établissement ;
- suivre la mise en œuvre des politiques académiques sur l'orientation ;
- conduire des actions d'information.

Une démarche de tests et d'expérimentations sera mise en œuvre pour s'assurer que la plateforme répond correctement aux besoins et aux attentes des usagers, avec la création d'une communauté de bêta-testeurs. En parallèle, nous développerons un plan de formation et de communication adéquat, à destination de l'ensemble des acteurs concernés.

Axe 2 du COP

Transmettre et communiquer les informations et les services produits d'une façon claire et adaptée à chaque public

Objectif stratégique 2.2

Rénover notre offre numérique

Objectif opérationnel 2.2.3

Urbaniser l'offre numérique sur l'orientation en créant un parcours orientation de la 4^e au bac + 1



Les Terrains d'AVENIR(S)

Le programme Avenir(s) est conçu pour et avec les usagers (élèves, équipes éducatives, acteurs de l'orientation...) sur les territoires, en lien étroit avec les partenaires des écosystèmes régionaux de l'orientation. Les Terrains d'Avenir(s) sont des espaces d'analyse des pratiques, de recueil des attentes et des retours des usagers, de coconstruction et/ou d'expérimentation de dispositifs, de nouveaux

services et d'outils pédagogiques, dont les résultats viendront alimenter la construction du programme Avenir(s). Ces travaux seront ensuite partagés avec les autres régions, qui les adopteront tels quels ou les adapteront à leurs spécificités. Ces Terrains d'Avenir(s) sont portés par le réseau des directions territoriales de l'Onisep, les Draio, des équipes pédagogiques, des équipes de direction et des élèves, dans toutes

les académies. Ils concernent la construction du volet orientation du projet d'établissement, le croisement des compétences disciplinaires avec les compétences à s'orienter... Chacun de ces Terrains permet de diffuser le programme Avenir(s) dans le système éducatif et d'identifier les professionnels qui seront demain des ambassadeurs et participeront au déploiement de la plateforme.



Coconstruction des compétences à s'orienter

Pour cette année scolaire, les objectifs sont les suivants :

- finaliser le **Référentiel des compétences à s'orienter pour le collège**, en s'appuyant sur la démarche utilisée pour le *Référentiel Lycée* (rencontre avec les élèves, les inspecteurs, les équipes éducatives, les personnels de direction...);
- construire un « catalogue d'observables », afin de faire le lien entre les compétences à s'orienter au collège et au lycée et les apprentissages disciplinaires;
- travailler la synergie avec les compétences du socle commun de connaissances de compétences et de culture.

La **CCRI** (cellule compétences, recherche et innovation) de l'Office, en lien avec l'IGÉRS, mobilisera des IA-IPR (inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et inspectrices

pédagogiques régionales) et des enseignants et enseignantes pour :

- la définition de ces observables,
- le lien avec le référentiel du socle.

Ce travail nourrira **CLEO**, l'outil numérique permettant aux élèves d'identifier, de conscientiser et de développer leurs compétences à s'orienter. Cet outil intégré dans la plateforme Avenir(s) permettra à chacun de visualiser sa « carte des compétences ».



savoir devenir soi

POUR SOI,
POUR LES AUTRES,
ENSEMBLE
POUR LA PLANÈTE

Les compétences du XXI^e siècle

Les compétences du XXI^e siècle permettent de développer ses capacités à faire face aux enjeux de demain et favorisent la participation à la réalisation des **17 objectifs de développement durable de l'ONU**. En sus des compétences techniques, elles font souvent la différence aux yeux des employeurs. Avec l'appui d'une doctorante du Cnam, l'Onisep s'est

Lab'Or



Des associations partenaires

Initié dans le cadre du Lab'Or (laboratoire en innovation publique de l'Onisep), le travail de rapprochement engagé avec des associations doit aboutir à l'élaboration d'une *Charte des associations partenaires du programme Avenir(s)*. Cette charte comportera trois grands axes : « Principes et valeurs communs » ; « Déploiement des actions dans un EPLE » ; « Impact et continuité des actions en établissement ». La signature de cette charte est un objectif fort de cette année. Elle permettra aux

associations de figurer dans un annuaire cartographiant leurs actions, disponible sur la plateforme Avenir(s). Des pistes de collaboration seront également explorées, concernant notamment les compétences à s'orienter et les compétences du XXI^e siècle. L'Onisep nouera également des liens plus étroits avec le Collectif mentorat, lauréat du label « Grande Cause nationale 2023 », œuvrant à l'orientation ainsi qu'à l'insertion professionnelle. Il étudiera

la possibilité d'accéder à des mentors depuis la plateforme Avenir(s) et d'intégrer les compétences résultant du mentorat dans le portfolio Avenir(s). L'organisation d'un séminaire sur la thématique des compétences à s'orienter contribuera à diffuser les travaux de recherche finalisés, à valoriser les actions menées sur les territoires et à capitaliser sur les expérimentations qui facilitent le déploiement des différents *Référentiels* de l'Onisep.



engagé dans la création d'un *Référentiel des compétences du XXI^e siècle*, avec les objectifs suivants :

- définition d'un cadre, recueil et analyse des référentiels déjà existants sur le sujet ;
- phase de tests auprès des usagers (acteurs de l'orientation, du monde éducatif, étudiants en cursus de psychologie de l'orientation) ;
- collaboration avec l'université de Mons (Belgique) sur l'identification des compétences dans le cadre de l'activité artistique.

Ce travail sera le socle de notre outil de conscientisation des compétences du XXI^e siècle, troisième brique du programme Avenir(s).

Compréhension du processus d'orientation

Pour favoriser l'enrichissement des pratiques d'accompagnement à l'orientation des équipes éducatives, l'Onisep poursuivra l'élaboration **de sa base de connaissances scientifiques pluridisciplinaires sur le processus d'orientation**. À terme, l'objectif est de diffuser et de

vulgariser les résultats de la recherche en orientation.

Durant l'année scolaire 2023-2024, un processus de veille documentaire sur ces sujets se mettra en œuvre de manière opérationnelle, avec des personnes-ressources pour former un réseau de chercheurs et de chercheuses, de contributeurs et de contributrices. Une partie des contenus produits par l'Onisep viendra alimenter cette base :

- les travaux de recherche sur les compétences à s'orienter et les compétences du XXI^e siècle ;
- les Rendez-vous de l'orientation, un dispositif d'interventions d'experts et d'expertes issus du monde de la recherche scientifique, sous forme de webinaires.

L'accompagnement des équipes éducatives

Pour appuyer les acteurs dans leurs pratiques d'accompagnement à l'orientation, le département accompagnement et pédagogie de l'orientation, en lien avec les directions territoriales, proposera des .../...

Axe 2 du COP Transmettre et communiquer les informations et les services produits d'une façon claire et adaptée à chaque public

Objectif stratégique 2.3

Offrir aux équipes éducatives des outils pédagogiques pour accompagner les élèves, les apprentis et les étudiants dans la construction de leurs projets d'orientation

Objectif opérationnel 2.3.1

Positionner le Lab'Or comme lieu de partage et d'innovation au service des acteurs de l'orientation en interne et en externe

Objectif opérationnel 2.3.2

Créer une banque de ressources pédagogiques sur l'orientation facilement mobilisables par les équipes pédagogiques pour les heures dédiées à l'orientation

Objectif opérationnel 2.3.3

Contribuer plus fortement à former les communautés concernées par l'orientation





L'offre de formation s'étoffera avec :

- des webinaires et des parcours d'autoformation en ligne ;
- un plan de formation systémique pour les personnels de direction et les équipes éducatives.

Des ressources pédagogiques enrichies au fil de l'année comprendront, entre autres :

- des Agendas de l'orientation, démarches et progressions annuelles pour travailler l'orientation ;
- la banque de ressources pédagogiques RESO, pour chaque niveau de classe, du collège au lycée. RESO permettra d'aborder la découverte du monde professionnel, des métiers, des parcours de formation, et comprendra davantage de contenus partenariaux (services académiques d'information et d'orientation, branches professionnelles...);
- une série de jeux collaboratifs destinés aux collèges, aux lycées d'enseignement général et technologique et aux lycées professionnels.

.../... formations à l'utilisation des outils et des ressources pour l'orientation. L'Onisep est partie prenante au PNF (plan national de formation): parcours M@gistère « Accompagner les temps forts de l'orientation dans le secondaire » et « Accompagner la découverte des métiers au collège ».

Axe 1 du COP

Constituer les bases de données et d'informations sur les métiers, les formations et le processus d'orientation

Objectif stratégique 1.3

Partager largement les connaissances sur les processus d'orientation autour d'une communauté apprenante

Objectif opérationnel 1.3.1

Disposer d'une base documentaire des connaissances scientifiques pluridisciplinaires sur le processus d'orientation

Objectif opérationnel 1.3.2

Éditorialiser et promouvoir les connaissances sur les processus d'orientation pour les rendre lisibles et compréhensibles par tous

Objectif opérationnel 1.3.3

Promouvoir en interne et en externe les usages de notre base de connaissances sur le processus d'orientation





L'accompagnement des politiques publiques

En tant qu'opérateur de l'État, l'Onisep participe à l'accompagnement des politiques publiques : mise en œuvre des nouveaux dispositifs et des réformes de l'Éducation nationale, inclusion scolaire, égalité filles/garçons, dimension « développement durable ».

La mission inclusion de l'Onisep

Elle veillera à ce que les spécificités des usagers à besoins éducatifs particuliers soient prises en compte dans l'offre de services de l'Office :

- positionnement de l'Onisep comme acteur indispensable auprès de nos partenaires institutionnels, publics, privés, associatifs ;
- évolution de la rubrique « Inclusion et handicap » du site onisep.fr ;
- actualisation de la base de données sur les établissements et les services médico-sociaux ;
- travaux d'accessibilité des sites de l'Office, avec un plan de formation pour les responsables de projets et les rédacteurs et rédactrices ;
- production d'informations sur les métiers de l'accessibilité pour les personnes sourdes et malentendantes (fiches métiers, publications...), à destination du Comité interministériel du handicap.

La mission égalité filles/garçons poursuivra ses collaborations institutionnelles :

- le programme initié par le gouvernement « Tech pour toutes », qui vise

à accompagner des jeunes femmes dans leur formation aux métiers du numérique ;

- le module « Contribuer à la diversification des choix d'orientation des filles et des garçons », destiné à la plateforme e-Inspé de formation des futurs enseignants et futures enseignantes.

En interne :

- une séquence de formation des responsables d'accompagnement pédagogique est prévue : enjeux, présentation des ressources Onisep, communication égalitaire...

Sensibilisation aux ODD (objectifs de développement durable)

Lancement, et accompagnement dans différentes académies, du module numérique JobDD, qui invite les élèves à découvrir les 17 ODD fixés par l'ONU et à faire le lien entre les métiers et ces ODD. Un baromètre mesurera l'impact des préoccupations liées au développement durable sur les choix d'orientation des jeunes.

Axe 3 du COP Améliorer la performance de l'établissement

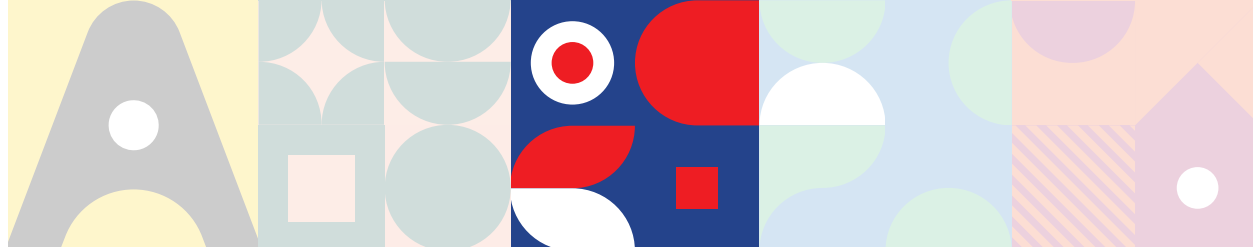
Objectif stratégique 3.3
Déployer les partenariats adéquats pour enrichir notre offre de services et contribuer à l'équilibre économique

Objectif opérationnel 3.3.3
Faire rayonner les politiques nationales d'orientation en articulant mieux les informations publiques existantes



La découverte des métiers au collège

Dans le cadre de la généralisation de la découverte des métiers pour les classes de 5^e, de 4^e et de 3^e, l'Onisep collabore étroitement avec la Dgesco (Direction générale de l'enseignement scolaire), responsable des indicateurs de PPG (politique prioritaire du gouvernement), et avec la Depp (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance). L'Office construit l'outil de mesure de la PPG sur l'orientation, concernant le nombre de métiers connus par les élèves en fin de 3^e. Pour évaluer la connaissance des métiers, il produit un corpus composé d'une vingtaine de questions par métier, portant sur l'activité, les conditions de travail, les compétences, la place du numérique, les liens avec les objectifs de développement durable et, pour les élèves de 3^e, le niveau de salaire et les formations. En 2023-2024, cet outil de mesure sera affiné et fera l'objet d'une réflexion pour son intégration à la plateforme Avenir(s). Parallèlement, les équipes pédagogiques de l'Onisep élaboreront des modules de découverte des métiers pour la plateforme.



La production transmédia : données, sites et publications

Le département des ressources documentaires et des données

poursuivra, en lien avec les DT, la collecte et le traitement de l'offre de formation nationale et des métiers dans la base Onisep IDÉO et la coproduction de la base Certif Info (diplômes et titres accessibles en formation initiale et/ou en formation continue) avec le réseau des Carif-Oref (centres animation ressources d'information sur la formation-observatoires régionaux emploi formation).

et à la formation professionnelle) sur Sirius, le système de recueil des avis des jeunes en apprentissage sur leur formation en vue d'informer les élèves de collège ;

- participation aux travaux concourant à renforcer les relations entre les données produites dans le cadre des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle.

L'activité de veille sur les formations et les métiers

Menée par le département ressources documentaires, cette veille le positionne comme partenaire interne naturel pour l'élaboration des productions des départements :

- ressources éditoriales transmédiat ;
- accompagnement et pédagogie de l'orientation ;
- aide personnalisée d'information et conseil aux usagers.

Infuser la culture transmédia

L'enjeu pour le département ressources éditoriales transmédiat est de développer en interne, dès le lancement d'une production, une culture transmédia, pour atteindre les publics cibles :

- sur différents canaux (Web, réseaux sociaux, publications imprimées) ;
- sous des formats textuels, visuels et audiovisuels.

Cette démarche est déjà initiée avec, notamment, la parution récente de l'ouvrage *LE DICO des métiers*, qui renvoie via des QR codes sur des prolongements d'informations ou des activités pédagogiques. Elle se renforcera avec d'autres publications. Une réflexion sur l'organisation du département et la formation des équipes sera menée pour accompagner cette culture du transmédia.

Optimiser les données

Mieux répondre aux attentes et aux besoins des usagers, des professionnels de l'information et de l'orientation et valoriser de nouveaux jeux de données :

- enrichir le portail OnisepDoc de nouvelles ressources pour les équipes éducatives (notices sur les productions du département accompagnement et pédagogie de l'orientation) ;
- adapter la version numérique de l'Atlas de la formation initiale ;
- adapter le portail opendata. onisep.fr

Création d'un référentiel d'indexation et de contenus unique

Avec le pôle transformation numérique, le département contribuera au développement d'un entrepôt de données. Il en résultera, à terme, la possibilité de relier et d'exploiter l'ensemble des données et des ressources produites dans nos bases (éditoriale, documentaire, photothèque, vidéo-thèque) avec un même référentiel d'indexation et de contenus.

Partenariat DGEPP renforcé :

- accompagnement de la DGEPP (Délégation générale à l'emploi

La réorganisation du pôle production intégrée permettra une meilleure intégration du processus de production, de la création de la donnée jusqu'à sa diffusion sous des formats variés. L'année 2023-2024 se focalisera sur trois projets essentiels, tant pour une adaptation améliorée des productions aux différents usagers que pour une augmentation significative des ressources propres : un projet de refonte des collections imprimées, la poursuite de la refonte du site onisep.fr et une organisation optimisée du travail au sein du département des ressources éditoriales afin de parachever la construction du pôle.

Améliorer le parcours utilisateur sur onisep.fr

Il s'agira :

- de renforcer les liens entre les formations et les métiers pour proposer une expérience plus riche aux usagers;
- d'utiliser la datavisualisation pour une représentation graphique plus compréhensible des données;
- de produire davantage de contenus d'actualité;
- de créer un nouvel espace partenarial pour valoriser les données

clés des partenaires du monde professionnel;

- de se familiariser avec l'intelligence artificielle, en créant un agent conversationnel pour le service MOEL (Mon orientation en ligne). Ce *chatbot* assurera un premier niveau d'information auprès des usagers et facilitera la navigation dans onisep.fr (les questions les plus complexes seront transférées aux experts que sont les conseillers et conseillères MOEL).



Les productions 2023-2024

Concernant les publications imprimées, une réflexion sera menée sur la rationalisation des collections, au regard des objets et des publics visés. Une plus grande intégration des productions issues des partenariats et la création de nouvelles collections seront envisagées. Cette année scolaire, 20 titres paraîtront, portant sur les études post-bac (*Après-bac, Écoles d'ingénieurs...*); la découverte des métiers et des secteurs de l'agriculture, la mode, des transports, l'industrie... (*Quels métiers demain ? Spécial industrie*). Pour sa part, le service audiovisuel poursuivra la production, la coproduction et l'acquisition de films sur les métiers, les parcours, les procédures et l'orientation : une série en

partenariat sur des métiers de la reconstruction de Notre-Dame de Paris, une série sur des métiers autour des objectifs de développement durable, des films sur des parcours et des métiers inspirants, sur la procédure Parcoursup... Le service continuera à réaliser des vidéos de communication pour faire connaître l'Onisep, ses productions et services. De nouveaux formats vidéo seront aussi développés en vue de la sortie de la plateforme Avenir(s) : une série autour des grandes questions d'orientation, des vidéos documentant la construction du programme Avenir(s), et des vidéos d'experts, destinées notamment à la base de connaissances scientifiques sur l'orientation.

Axe 1 du COP

Constituer les bases de données et d'informations sur les métiers, les formations et le processus d'orientation

Objectif stratégique 1.1

Renforcer et mieux exploiter les bases de données sur les formations et les métiers

Objectif opérationnel 1.1.1

Conforter nos bases de données existantes

Objectif stratégique 1.2

Optimiser les données du service MOEL (Mon orientation en ligne)

Objectif 1.2.2

Optimiser le système d'aide à la réponse de MOEL

Axe 2 du COP

Transmettre et communiquer les informations et services produits d'une façon claire et adaptée à chaque public

Objectif stratégique 2.2

Rénover notre offre numérique

Objectif opérationnel 2.2.1

Repenser le site onisep.fr en se centrant sur les besoins et usages des différents publics

Objectif opérationnel 2.2.2

Moderniser, personnaliser et automatiser l'offre numérique (grâce à l'IA notamment)

La relation aux usagers



Anticiper, mesurer les besoins, les attentes et les usages des publics insufflent une culture de l'évaluation des impacts des productions et des dispositifs proposés par l'Onisep. S'appuyer sur les questionnements des usagers de nos services d'aide personnalisée et exploiter les données recueillies rendent plus efficient le système d'aide à la réponse. La mission études et enquêtes et le département APICU (aide personnalisée d'information et de conseil aux usagers) concourent ainsi à une démarche qualité, visant à l'amélioration continue des services offerts.

La mission études et enquêtes s'attache à mieux connaître les besoins et les usages des publics de l'Office et structure ses actions autour de trois axes :

- approfondir la connaissance des usagers ;
- évaluer et optimiser l'offre de produits et de services, analyser les données internes ;
- conduire des enquêtes et des analyses.

Concernant les publics de l'Onisep, plusieurs enquêtes seront menées, dans l'objectif d'accompagner et de documenter les évolutions de nos productions :

- attentes spécifiques des élèves de lycée ;
- recueil des besoins sur la thématique de l'inclusion et du handicap ;
- valeur ajoutée des publications imprimées par rapport à celles du Web ;
- perception par les usagers du recours à l'intelligence artificielle sur les questions d'orientation ;
- interrogation des visiteurs sur leurs attentes lors des salons dédiés à l'orientation.

Sur le volet des produits et des services, des tests seront effectués sur les nouvelles versions des sites de l'Onisep et d'Onisep TV.

Deux enquêtes d'utilisation :

- Onisep Services/le Kiosque en ligne ;

- le kit pédagogique et « Mission future », le module de découverte des métiers (conçus dans le cadre de la compétition des WorldSkills).

■ Liens et partenariats

Sont prévues :

- une étude sur la faisabilité d'une version repensée de l'Atlas de la formation en France, pour proposer aux branches professionnelles d'y incorporer leurs offres de formation ;
- une analyse de nos données internes : décryptage de l'utilisation des sites et réseaux sociaux, valorisation des données comme celles du service MOEL (Mon orientation en ligne) auprès des partenaires.

■ Accompagnement personnalisé information et conseil aux usagers

En sus de l'activité habituelle des conseillers MOEL et Parcoursup, cette année verra :

- le déploiement du numéro vert « Trouver mon master » ;
- le déploiement de l'activité pédagogique des conseillers MOEL et Parcoursup.

Associer l'activité pédagogique des conseillers et l'utilisation des données MOEL permettra de structurer efficacement nos réponses aux usagers.

Le pilotage de l'établissement

Maintenant que l'Office a stabilisé son organisation, l'année 2024 sera consacrée à parfaire son pilotage, afin d'améliorer la situation économique de l'établissement.

La réorganisation en pôles étant effectuée, il reste à finaliser l'organisation interne du département des ressources éditoriales pour accélérer le passage au transmédia. Pour développer les ressources propres, il faut également piloter finement l'activité. Cela passe par un

meilleur fonctionnement de la comitologie et par la mise à disposition pour chacun d'outils pertinents. Les objectifs de développement d'une gestion prévisionnelle des ressources humaines GPRH (gestion prévisionnelle des ressources humaines) se poursuivra :

- la revue des personnels commencée en 2021 sera étendue à l'ensemble du personnel pour identifier compétences, aspirations et besoins en formation de chacun, avant de projeter des évolutions de carrière. Il s'agira, à terme, de disposer d'une cartographie exhaustive des métiers et des besoins en compétences ;
- une comitologie mettant en cohérence les décisions stratégiques et la conduite des projets structurants. L'Office s'est doté d'un outil de suivi des projets et a mis en œuvre un dispositif de suivi trimestriel sur l'exécution budgétaire dans le cadre d'un dialogue de gestion entre le secrétariat général et les directions métiers.

Le développement économique

La recherche d'un équilibre économique et l'augmentation des ressources propres exigent la construction d'un schéma de comptabilité analytique pour connaître les coûts réels de chaque production. Puis il conviendra de concevoir une nouvelle offre de produits et de services, fondée sur une démarche marketing,

et d'élaborer une politique tarifaire. Pour développer les ressources propres, il est prévu d'actionner plusieurs leviers. L'évolution de l'offre Onisep impliquera la refonte des collections imprimées, l'amélioration du site onisep.fr et la définition d'une stratégie commerciale avec un plan marketing et des actions de communication renforcées. L'accentuation

des partenariats avec le monde professionnel se traduira notamment par la création d'un espace partenarial sur onisep.fr, des travaux sur les compétences attendues par les employeurs... Dans le cadre de la plateforme Avenir(s), une offre modulaire sera proposée aux régions : co-branding, intégration de contenus régionaux...

Axe 2 du COP

Transmettre et communiquer les informations et les services produits d'une façon claire et adaptée à chaque public

Objectif stratégique 2.1
Repenser notre offre éditoriale transmédia

Objectif opérationnel 2.1.1
Mieux connaître les usages et les besoins de nos différentes cibles

Objectif opérationnel 2.1.2
Redéfinir le marketing mix de chaque produit et service de façon à déployer une politique éditoriale multicanale à plus fort impact

Axe 3 du COP

Améliorer la performance de l'établissement

Objectif stratégique 3.1
Redéfinir le modèle économique en assurant la soutenabilité financière de l'établissement et la qualité de son pilotage

Objectif opérationnel 3.1.1
Atteindre un nouvel équilibre économique

Objectif opérationnel 3.1.3
Se doter des moyens de mieux piloter l'activité

Objectif stratégique 3.2
Mettre en place une organisation du travail plus efficace

Objectif opérationnel 3.2.2
Disposer d'une organisation globale, efficace, lisible et fluide

Objectif opérationnel 3.2.3
Se doter d'une GPRH et d'une politique de formation adéquate

Objectif stratégique 3.3
Déployer les partenariats adéquats pour enrichir notre offre de services et contribuer à l'équilibre économique

Objectif opérationnel 3.3.1
Offrir les services adéquats aux régions

Objectif opérationnel 3.3.2
Accentuer les partenariats avec le monde économique

